

AVEC HS2®,
VOS LOCATAIRES VIVENT MIEUX
ET PLUS LONGTEMPS CHEZ EUX

BAILLEURS SOCIAUX



VIVEZ CHEZ VOUS PLUS LONGTEMPS

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur www.apave-hs2.com
Contact : hs2@apave.com



AVEC HS2®, VOS LOCATAIRES VIVENT MIEUX ET PLUS LONGTEMPS CHEZ EUX

Vos besoins

- ▶ Adapter le logement pour favoriser le maintien à domicile des séniors.
- ▶ Favoriser l'épanouissement des séniors dans leur logement mais aussi dans leur immeuble, dans leur quartier, dans leur ville.
- ▶ Proposer, encadrer et valoriser de nouveaux services adaptés au vieillissement.
- ▶ Réduire à terme le taux de logements inoccupés faute d'une offre adaptée à la demande.

Qu'est-ce que HS2® ?

Le label HS2®, Haute Sécurité Santé, vise à favoriser le maintien à domicile des personnes fragilisées ou leur accueil dans des logements neufs ou rénovés intégrant ce référentiel.

Par exemple, en rénovation, un investissement de 6 à 12K€ peut permettre un maintien à domicile de 3 à 6 ans supplémentaires.

HS2® s'inscrit dans la continuité du HQE (Haute Qualité Environnementale) qui s'attache à valoriser l'empreinte environnementale d'un bâtiment alors que HS2®, s'attache, quant à lui, à valoriser la personne, sa santé et sa sécurité, le tout dans un cadre de vie approprié.

Le label apprécie, par exemple, la qualité du logement, le matériel proposé, la sécurité des locaux ou encore la proximité de certains services (commerces, établissements de santé, espaces culturels...).

"ADOPTER LA DÉMARCHE HS2®, C'EST PERMETTRE À VOS LOCATAIRES SÉNIORS DE S'ÉPANOUIR AUSSI BIEN CHEZ EUX QUE DANS LEUR QUARTIER."

Il peut s'agir d'évaluer :

- ▶ des travaux d'aménagement : adaptation de cuisine ou de salle de bains, balisage lumineux pour les déplacements nocturnes, domotique, etc.
- ▶ des équipements connectés : détecteur de chute intégré dans le sol, dispositif de mesure d'activité (actimétrie) ou équipements automatisés (portes de frigo, volets roulants...), dispositifs médicaux connectés à une plateforme de télémédecine (tensiomètre, oxymètre...).

La démarche HS2® apporte une réponse structurée, progressive et collaborative aux exigences du développement durable et de la responsabilité sociétale (RSE) englobant de façon pragmatique et transversale les multiples normes existantes (ISO 26000, ISO 14001, ISO 27001, OHSAS 18001...).

Les raisons de s'engager dans une démarche HS2®

En tant que bailleur social, HS2® vous permet :

- ▶ de faciliter la vie de vos locataires en leur permettant de vivre plus longtemps chez eux dans les meilleures conditions possibles,
- ▶ de mettre à niveau votre logement pour un coût modéré,
- ▶ de faire progresser votre niveau de labellisation pour l'adapter à vos besoins,
- ▶ d'argumenter vos demandes de subventions en fonction du résultat de l'évaluation, réalisée par une tierce partie indépendante.

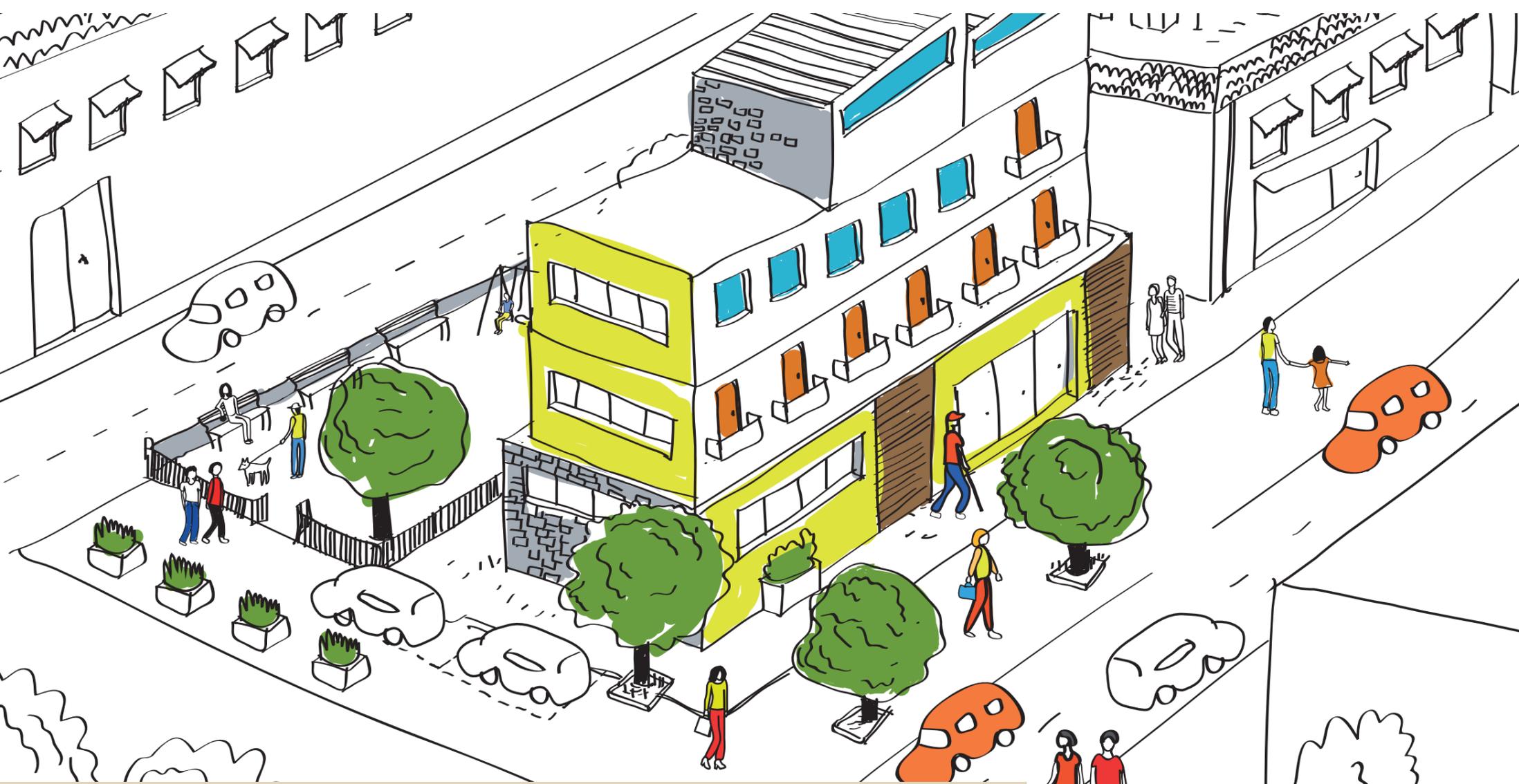
Les macarons HS2®, indicateurs du niveau de labellisation

Le niveau de labellisation des produits, services et lieux se concrétise par l'obtention de 1 à 4 macarons correspondant à 4 niveaux d'intensité, de minimal à optimal.



LES PHASES HS2®

- 1 **Dépôt de candidature auprès d'Apave Certification**
- 2 **Sensibilisation à la démarche HS2® et à son référentiel**
- 3 **Réalisation du diagnostic, élaboration du plan d'actions de mise à niveau HS2®, mise en œuvre de votre plan d'actions, réalisation au besoin d'un audit blanc (optionnel)**
- 4 **Réalisation de l'audit initial de labellisation effectué par Apave Certification**
- 5 **Délivrance du label HS2®, sous réserve des résultats de l'audit initial et du comité de labellisation**
- 6 **Réalisation d'un audit de suivi documentaire et/ou sur site**



APAVE CERTIFICATION

Apave Certification propose des prestations de certification des compétences de personnes, des systèmes de management, des produits, et des prestations d'évaluation, de labellisation ou contrôle privé.

Pour en savoir plus : www.apave-certification.com